



DÉCISION N° 2024-227

Objet : Passation d'un marché avec la Communauté d'Agglomération du Cotentin – Pôle de proximité des Pieux pour un mini-séjour du 8 au 12 juillet 2024, dans le cadre des activités organisées par le Service jeunesse, pour la location d'un hébergement LE SIOU, avenue des Peupliers, 50340 SIOUVILLE-HAGUE, en pension complète.

LE Maire de Vélizy-Villacoublay,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil municipal n°2022-02-16/02 en date du 16 février 2022 accordant au Maire les délégations prévues à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L2122-1 à R2122-8,

CONSIDÉRANT la nécessité de passer un marché pour un mini-séjour du 8 au 12 juillet 2024,

CONSIDÉRANT que l'offre remise par la Communauté d'Agglomération du Cotentin est cohérente avec les prix pratiqués sur le marché,

DÉCIDE

Article 1 : De passer un marché sans publicité ni mise en concurrence relatif à un mini-séjour du 8 au 12 juillet 2024 avec la Communauté d'Agglomération du Cotentin – 31 Route de Flamanville – 50340 LES PIEUX,

Article 2 : Le montant du marché est de 1 071,20 € TTC.

Article 3 : Le présent marché prend effet à sa date de notification.

Article 4 : La dépense est inscrite au budget communal conformément à la nomenclature comptable M57.

Article 5 : Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr.

Article 6 : Madame la Directrice générale des services de la Commune de Vélizy-Villacoublay est chargée de l'exécution de la présente décision.

À Vélizy-Villacoublay, le 12/04/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20240412-DEC_2024_227-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2024

Acte affiché du 30/04/2024 au 01/07/2024.

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

www.velizy-villacoublay.fr